

Mātaio, Matthieu 25/14-30

Tāpati, Dimanche 19/11/2023

Òrometua, Pasteur Tihiri Lucas

La Parabole des Talents
et le Salut par les Œuvres de la Loi !

Avant d'aborder le texte de ce Dimanche, faisons trois remarques au moins :

— Première remarque : Matthieu 25/14-30 et Luc 19/12-27 font différemment écho à une Parabole très connue dans la Tradition Juive : la version matthéenne insiste sur la « dimension économique » de la Foi, et celle de Luc renvoie à une « perspective politique judéo-romaine » de l'époque des Premières Églises.

Ces deux versions, très célèbres encore aujourd'hui aussi bien dans les Églises que dans les Sociétés Christianisées, ont marqué le Politique et l'Économie en Europe, celle-ci

s'imprégnant dans son élan en Occident !

—Deuxième remarque : Marc, Jean et Paul se sont démarqués de cette Parabole Eschatologique (Fin du Monde lors du Retour du Christ) pour insister sur la *Fides Christi* (Foi du Christ qui vient nous rencontrer au quotidien) et, dans l'Espérance du Royaume, sur les Fruits de la Foi Évangélique : Marc 4/3-9 : la Parabole du Semeur ; Jean 15 : la Communion au Christ Sauveur et Seigneur ; Paul Romains 12, 1 Corinthiens 12, Éphésiens 4 ; l'Identité de Filiation Adoptive du Croyant éclairée par l'Esprit Saint !

—Troisième remarque : La Parabole des Talents de Matthieu est trace d'une « Régression de la Foi », la « Loi » ressurgissant pour rétablir le « Salut par les Œuvres de la Loi ». Mais cette « Régression de la Foi » nous prépare au Renouvellement de la Foi qui nous offrira un texte fondamental, entre autres perspectives chrétiennes, pour

l'« Aumônerie Évangélique » (Matthieu 25/31-46) !

Ceci rappelé, en quoi notre texte nous interpelle-t-il dans notre Foi Évangélique d'Aujourd'hui ?

Entre autres réponses, à repérer au moins en nous notre propre « Régression de la Foi Évangélique » qui nous conduit inévitablement à une Théologie du Salut par les Œuvres de la Loi.

La Loi utilisée comme « Fondement de la Morale Chrétienne » mé-connaît impitoyablement le « faible » que Matthieu nomme

— « l'un de ces plus petits, l'un de mes frères » (Mat 25/40) au sein de l'Église ;

— « l'un de ces plus petits » (Mat. 25/45) au sein du Monde.

Une telle mé-connaissance de la Morale Chrétienne à l'égard du « Faible » s'enracine dans le « Rejet d'un Dieu Faible Mort sur la Croix ».

Concernant les Non-Chrétiens, la mé-connaissance de la Morale envers le « Faible » provient du « Refus de la Mort qui fait partie de la Vie Humaine ».

Dès lors, nous comprenons que Matthieu abandonnera cette Morale du Salut par les Œuvres de la Loi pour se situer dans une Éthique Chrétienne qui re-connaît la « Subjectivité » du Croyant en particulier, et de l'Être Humain en général : « Subjectivité », c'est-à-dire ce qui constitue

—l'« Unicité » du Croyant selon son Baptême vécu dans la Foi en Église Re-connaissante,

—l'« Unicité » d'un Être Humain selon le Nom qu'il a reçu de l'Instance Symbolique qui le nomme en tant qu'il est « différent » des autres Êtres Humains, une « Unicité » vécue

dans la Loi qui sauvegarde l'Humanité. Cette Loi se déployant en Interdit de l'Inceste et en Interdit du Meurtre, implique Connaissance et Respect malgré les inévitables transgressions !

Certes, notre Parabole nous interpelle aussi à la racine de nos Vocations et Ministères au sein de l'Église. Toutefois, il nous revient

—de discerner le « Faible » et de l'accompagner en vue de sa « Libération », comme nous l'exhorte Matthieu 25/31-46,

—et de repérer le « Paresseux » pour lui offrir un accompagnement spécifique afin de ne pas l'« égorger comme un animal », comme nous prévient Luc 19/27.

I te Fatu ā tātou mā ta na Parauamaitai !

Que le Seigneur nous accompagne dans sa Bénédiction !